

Marseille le 05 Novembre 2018

L'inspecteur d'académie
Directeur académique des services
de l'éducation nationale des Bouches-du-Rhône

à

Mesdames et Messieurs les directeurs d'écoles
maternelles et élémentaires publiques
S/C de Mesdames et Messieurs les inspecteurs
de l'Éducation nationale chargés de circonscriptions



Division
De l'organisation scolaire

Bureau de gestion des
moyens du 1^{er} degré
DOS1

Référence
Prévisions Effectifs rentrée
2019

Dossier suivi par
Pascal LECLERCQ

Téléphone
04 91 99 66 97

Fax
04 91 99 66 93

Mél.
Pascal.leclercq
@ac-aix-marseille.fr

28-34 boulevard
Charles Nédelec
13231 Marseille
cedex 1

OBJET : ONDE (Base élèves 1^{er} Degré) – Prévision des effectifs rentrée 2019.

PJ : Annexe procédure pour les directeurs d'écoles et IEN de circonscription.

Le recueil des prévisions d'effectifs pour la rentrée 2019 devra être réalisé par les directeurs d'écoles, puis validé par les inspecteurs de l'éducation nationale chargés de circonscriptions, dans l'application ONDE selon un calendrier précis.

Les prévisions d'effectifs pour la rentrée 2019 pourront être effectuées par chaque directeur d'école, pendant la période de saisie autorisée sur ONDE, **du lundi 12 novembre 2018 au Vendredi 16 Novembre 2018 à minuit**. En cas de validation anticipée, il sera possible de modifier les chiffres saisis. Il conviendra alors de valider à nouveau les modifications avant la fin de cette période de saisie.

Du **lundi 19 novembre matin au lundi 26 novembre 2018 minuit**, l'accès à ONDE prévisions des effectifs sera ouvert pour chaque IEN leur permettant ainsi de valider ou de corriger les prévisions de leurs directeurs d'écoles.

A partir du 3 Décembre 2018, les services de la DSDEN 13 pourront alors préparer les prévisions d'effectifs qui seront étudiées avec chaque IEN lors des entretiens de carte scolaire du mois de janvier 2019.

Vous trouverez les procédures techniques à suivre pour mener à bien ce travail de prévision en annexe.

En tout état de cause, cette procédure technique ne remet pas en cause les réunions de travail qui continueront d'avoir lieu dans chaque circonscription avec les directeurs d'écoles pour mettre en cohérence un certain nombre d'informations indispensables au travail de prévision dans chaque école.



En effet, vous devrez vérifier la stricte correspondance entre le nombre d'élèves de GS par école d'origine en maternelle et le nombre d'élèves arrivant au CP dans les écoles de destination effectives.

Les jours d'entretien de chaque IEN, prévus durant la période du **07 au 22 janvier 2019**, seront organisés par Madame L'IANA, la DOS1 et en accord avec l'IEN pour déterminer ensemble les effectifs définitivement retenus pour les écoles de chaque circonscription, afin de proposer les futures mesures de carte scolaire de la rentrée 2019.

2/2

Le strict respect des différentes phases du calendrier des opérations de saisie des prévisions conditionne la réussite de nos opérations de préparation de carte scolaire en temps et en heure.

En cas de nécessité ou de difficulté technique que vous pourriez rencontrer, je vous invite à vous rapprocher du service informatique au numéro suivant : **04.91.99.66.20**, qui pourra vous apporter toutes les informations utiles à l'accomplissement de vos tâches.

Les questions de nature pédagogique devront être adressées à l'IEN de circonscription.

En cas de problème administratif, vous pourrez prendre contact avec le service DOS1 aux numéros suivants : **04 91 99 67.00** ou **04.91.99.67.01** ou **04.91.99.66.97**.

Je vous remercie par avance de votre excellente collaboration.

Le directeur académique

Signé Dominique BECK